

## **LEGENDE** Servitude AC1: Protection des monuments historiques Monument historique classé ou inscrit Périmètre de protection autour des monuments historiques Servitude AC2 : Servitude relative aux sites inscrits et classés Sites inscrits ou classés Servitude AC3 : Réserve Naturelle Régionale Réserve Naturelle Régionale Marais de Bonnefont

## Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Servitude PM1 - Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles

Plan de Prévention des Risques Naturels de Rocamadour

Servitude AC4 : Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Plan de Prévention des Risques Inondations de la Dordogne

Zone bleue

Zone orange

Zone rouge

Zone verte 1

Zone verte 2

Servitude T1 : Servitudes de protection du domaine public ferroviaire

Emprise le long des voies ferrées

Servitudes T4 et T5 : Servitudes aéronautiques de dégagement et de balisage

Plan d'exposition au bruit de l'aéroport Vallée de la Dordogne

## Données complémentaires (à titre d'information)

Classement sonore

Espaces Naturels Sensibles

Natura 2000 - Zones Spéciales de Conservation

